



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

boues

Question écrite n° 65244

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur les problèmes posés par les boues d'épuration, liés à leur production, à leur stockage, à leur valorisation et à leur élimination. En effet, il apparaît que ces boues, produites par l'épuration des eaux usées, sont produites en quantité sans cesse croissante, et que les capacités de stockage ne pourront pas indéfiniment être adaptées à cette augmentation. De plus, la valorisation agricole qui était jusqu'alors l'une des principales voies possibles pour leur élimination pose des problèmes de plus en plus importants. En effet, les agriculteurs hésitent de plus en plus à épandre ce type de boues sur leurs parcelles, en l'absence de garanties réelles, et dans la crainte que cette pratique ne devienne un jour un frein à la commercialisation de leurs produits. En conséquence, il lui demande quels sont les projets du Gouvernement en matière de gestion des quantités produites de boues d'épuration, en matière de stockage et de normalisation de la valorisation agricole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65244

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 août 2001, page 4618